

Nombre de membres**en exercice:** 10**Présents :** 8**Votants:** 10**Séance du 01 octobre 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le premier octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 01 octobre 2019, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Brigitte ESCAPOULADE, Colette LESCOUT, Christian SERRES, Jacques GEMARD, Olivier VERGNE, Pauline LACOSTE, Suzanne PEYRONNENC, Eric SELEBRAN**Représentés:** Michel TOCABEN par Brigitte ESCAPOULADE, Alain VERHAEGHE par Colette LESCOUT**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Suzanne PEYRONNENC

Avant de commencer la séance, Mme le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour : soutien au projet de séchoir à sables de M. JF SERRES. le Conseil Municipal accepte cette modification.

Délibérations**Objet: Vote de crédits supplémentaires remplacement chaudière logement palier n°2 - DE 2019 037**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-2500.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2500.00	
TOTAL :		0.00	0.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
21318	Autres bâtiments publics	2500.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		2500.00
TOTAL :		2500.00	2500.00
TOTAL :		2500.00	2500.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à CARLUCET, les jour, mois et an que dessus.

Soutien au projet de séchoir à sables de M. JF SERRES (DE 2019 038)

Mme le Maire présente le projet de création d'un séchoir à sables de M. Jean-François SERRES, artisan maçon spécialiste de la préservation et de la restauration du patrimoine bâti ancien, détenteur du label Valeurs Parc naturel régional.

Pour mémoire, M. SERRES a acheté l'ancienne carrière de Carluçet et a ouvert une micro-carrière d'où il extrait des sables lui permettant de réaliser ses enduits traditionnels.

Afin de répondre aux exigences de la restauration, il envisage de construire ce séchoir à sables sur la parcelle C 163 au lieudit Saint Pierre à Carluçet. Ce bâtiment sera réalisé en utilisant les ressources locales, avec l'accompagnement du service urbanisme de Cauvaldor et du CAUE.

Pour ce projet, il a reçu le soutien de la CMA et de la CAPEB.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de donner un avis favorable à ce projet destiné non seulement à préserver et transmettre des savoir-faire traditionnels mais aussi à permettre le développement d'une entreprise locale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition de Mme le Maire.

Autres points à l'ordre du jour

Avancement projet restauration FONTBOTTE

Suite au passage de M. SEGALEN, Architecte du CAUE, envoyé par le Conseil Départemental du Lot, les artisans, qui ont étudié la restauration de la fontaine dite « Fontbotte » de Carluçet, ont présenté leur projet modifié selon les prescriptions figurant dans son rapport.

Les devis présentés s'élèvent à :

- Charpente et couverture (Sarl LO TEULAT) 15 819.56 € HT
- Maçonnerie (M. Jean-François SERRES, LOSTAL) 5 710,00 € HT

Les travaux seront réalisés avec le souci de valoriser au maximum les ressources locales (sable, bois...).

Mme le Maire propose donc de prévoir une opération d'investissement sur le budget 2020. Le Conseil Municipal valide cette proposition.

Point travaux en cours salle des fêtes

Mme le Maire présente le devis de M. Fabrice ANSEL pour la mise en place de 4 ventilateurs à la salle des fêtes pour un coût total de 2 143,82 € HT.

Le Conseil Municipal donne son accord pour ces travaux dont le coût sera inclus dans la prochaine demande de subvention au titre de la DETR.

A ce jour, le coût global de cette opération d'investissement s'élève à 42 845 € HT.

Point projet restauration Croix de Graule Basse

Suite au contact avec M. Guillaume BERNARD, du Service Patrimoine du Département, qui suit ce dossier, il a été préconisé que la restauratrice du patrimoine, Mme Caroline SALVAT travaille conjointement avec M. Alain SERRES, tailleur de pierre. Ils devront présenter un devis actualisé en suivant les préconisations de la DRAC.

Travaux presbytère

L'entreprise VINCENT a été contactée pour la restauration de la toiture de l'appentis de la grange du presbytère ainsi que l'isolation du grenier au dessus du logement.

Questions diverses

Coeur de village

L'appel d'offres a été lancée par CAUVALDOR pour le marché Aménagement CŒUR DU VILLAGE de Carluçet (partie haute et basse). La date limite du dépôt des offres est fixée au vendredi 11 octobre 2019.

Voirie

Le tableau de mise à jour des travaux de voirie pour 2020 a été communiqué à CAUVALDOR reprenant tous les travaux indiqués lors de la réunion du Conseil Municipal du 7 août 2019.

Téléphonie mobile

La FDEL a adressé à la commune le programme d'alimentation BT antenne de téléphonie FREE au Sol del Pech ; ces travaux débuteront fin octobre 2019 avant l'implantation du pylône.

Travaux divers

- La taille des lilas du presbytère s'effectuera prochainement par l'employé communal.
- Une commande groupée de barrières a été proposée par CAUVALDOR. Il est décidé de faire l'achat de 6 barrières 200 cm/14 barreaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.